

Fédération Nationale
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



ÉDITO

L'année 2025 aura été une année de transformations et de consolidation pour notre Fédération. Elle aura été marquée par un changement de présidence et par l'agrandissement de notre équipe opérationnelle. Une nouvelle étape s'est ouverte pour la FCPTS avec une ambition claire : structurer, renforcer et préparer l'avenir.

Cette dynamique s'est traduite par un travail interne soutenu. Nous avons consolidé la participation active des administrateurs, tenu une feuille de route exigeante, engagé une refonte de nos statuts, lancé de nouveaux espaces d'échanges pour nos adhérents, amorcé le chantier stratégique de refonte de notre site internet et fait le choix fort d'internaliser notre expertise juridique. Ces avancées ne sont pas simplement organisationnelles : elles traduisent une volonté collective de professionnaliser notre action et d'affirmer notre maturité institutionnelle.

Mais 2025 aura aussi été une année d'enjeux majeurs. La préparation de la négociation ACI CPTS, le projet France Santé et la pression croissante autour de l'évaluation des CPTS nous ont placés face à nos responsabilités. Plus que jamais, la structuration de la donnée - par la capitalisation des expériences, l'évaluation rigoureuse et le développement de travaux de recherche - devient un levier stratégique. Elle conditionne notre capacité à démontrer l'impact réel des CPTS et à porter un plaidoyer solide, crédible et audible.

Dans ce contexte exigeant, un constat s'impose : la mobilisation collective ne cesse de croître. L'adhésion toujours plus forte des professionnels de santé aux CPTS en est une preuve tangible. Partout dans les territoires, des projets structurants émergent pour répondre aux défis de l'accès aux soins, de la santé mentale, de la prévention ou encore de l'autonomie. L'énergie qui s'exprime lors de nos Journées Nationales illustre cette vitalité. Cette dynamique repose sur un socle précieux : un esprit de solidarité et de coopération qui fait la force des CPTS.

L'année 2026 devra être celle où nous transformerons l'essai. Les bases sont désormais solides. À nous de franchir une nouvelle étape. Les élections au Conseil d'administration constitueront un moment démocratique clé pour consolider notre gouvernance. En parallèle, les négociations ACI CPTS et un contexte politique mouvant exigeront de nous un plaidoyer puissant, cohérent et constant, tant au niveau national que local. Nous devons continuer à faire comprendre et entendre la voix des CPTS, à rappeler leur rôle structurant dans l'organisation des soins et leur contribution indispensable aux politiques de santé publique.

Notre responsabilité collective est engagée. Nous avons démontré en 2025 notre capacité à nous structurer et à avancer. En 2026, nous devons démontrer notre capacité à influencer, à convaincre et à transformer durablement le système de santé au service des territoires et des professionnels.

Jean-François MOREUL, Président de la FCPTS



01. La FCPTS

1.1 L'équipe opérationnelle	4
1.2 L'Assemblée Générale	
1.2.1 Le Bureau	5
1.2.2 Le Conseil d'Administration	6
1.2.3 Les Assemblées Générales Ordinaires	7
1.3 La communication	7
1.4 Les adhérents	8
1.5 Notre feuille de route 2025	8

02. Représenter et promouvoir

2.1 Animation et renforcement du réseau partenarial national	9
2.2 Œuvrer à la reconnaissance des CPTS	10
2.3 La construction d'un plaidoyer, à l'épreuve lors du PLFSS 2026	11
2.4 Animation et renforcement du réseau partenarial régional	12

03. Projets et réalisations de la FCPTS en 2025

3.1 Les projets thématiques	13
Santé environnementale	
Santé mentale	
Ville-hôpital	
3.2 Les projets transversaux	14
VADE-MECUM	
Évaluation des CPTS	
Recherche	
ACI CPTS - avenant 3	
Travail parlementaire	
Expertise juridique	

04. Fédérer

4.1 Favoriser le partage entre CPTS	18
4.2 Les Journées Nationales des CPTS	20
4.3 La journée des industriels	24
4.4 Le Tour de France de la FCPTS	24

05. La FCPTS dans la presse

25

06. Les perspectives 2026

26

1. La FCPTS

1.1 L'équipe opérationnelle

En 2025, l'équipe opérationnelle de la FCPTS s'est renforcée, atteignant désormais 6 ETP afin de mieux répondre aux besoins de nos adhérents.

Elle s'est notamment enrichie :

- d'un **chargé de mission juridique** à temps plein, arrivé en mai ;
- d'une **assistante de direction** à temps plein, recrutée en septembre ;
- d'une **assistante de projets** à temps plein, en poste depuis novembre.

La nouvelle équipe



Mylène ROUZAUD-CORNABAS
Directrice



Céline GIRARD-LÉPINE
Coordinatrice nationale



Elsa CROGUENEC
Chargée de communication



Claire DECAYEUX
Assistante de direction



Marion BOURRELLIER
Assistante de projets



Valentin FONTERAY
Chargé de mission juridique

1.2 L'Assemblée Générale

1.2.1 Le Bureau

L'élection des membres du Bureau est organisée chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Pour le mandat 2025-2026, l'élection s'est tenue le 9 décembre. Le Bureau élu est composé de **sept membres**.



Delphine SECRET POULIQUEN

Vice-Présidente



Jean-François MOREUL

Président



Chrystel HOARAU

Vice-Présidente



Jean-Philippe BRÉGÈRE

Trésorier



Jérôme CRESSIOT

Trésorier adjoint



Sophie PIERRARD

Secrétaire Générale



Jean-Marc FRANCO

Secrétaire adjoint

55

réunions

3

en présentiel

1860

heures de travail*

Les heures de travail comptabilisées incluent les temps de présence au bureau, ainsi que les temps de représentation et de travail externe. À noter que la charge de travail du Bureau a été particulièrement accrue en novembre et décembre, en raison du PLFSS 2026.

1.2.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est **élu pour une durée de trois ans**. Il est **représentatif des différentes professions de santé, ainsi que des régions métropolitaines et des territoires ultramarins**.

L'élection du nouveau CA s'est tenue en septembre 2023. Les membres élus pour le **mandat 2023-2026** ont pris leurs fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2023. Les prochaines élections interviendront **fin 2026**.

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de **35 administrateurs** élus par les adhérents.

Par ailleurs, deux coordinateurs/directeurs de CPTS, issus du Collège national des coordinateurs/directeurs de CPTS, sont élus par leurs pairs et siègent au Conseil d'Administration. Le Collège national exerce une mission d'appui auprès du CA.



8

conseils d'administration

64

réunions de CA et groupes de travail

Les membres du CA : Sébastien ADNOT, Assia BARI, Célia BIBOLLET BONIN, François BLANCHECOTTE, Nathalie BONAVENTURE, Louis BOSSON, Jean-Philippe BREGERE, Laetitia CARLIER, Marie-Hélène CERTAIN, Jérôme CRESSIOT, Thierry DAHAN, Nicolas DJETCHA, Pascal DUREAU, Jean-Marc FRANCO, David GUILLET, Chrystel HOARAU, Nicolas HOMEHR, Bertrand JOSEPH, Magali LAURENT, Tristan MARECHAL, Vincent MOREAU, Jean-François MOREUL, Pierre PELISSONNIER, Alice PERRAIN, Sophie PIERRARD, François POULAIN, Guillaume RACLE, Christian ROHRBACHER, Marie-Laure SALVIATO, Delphine SECRET POULIQUEN, Michel SIFFRE, Pascal TREHOUT, Frédéric TRYNISZEWSKI, Mathieu ARNAU, Ludivine GAUTHIER.

1.2.3 Les Assemblées Générales Ordinaires

Les AGO se sont tenues les 8 juillet et 5 novembre. Lors de l'AGO de novembre 2025, les adhérents ont adopté une **modification des statuts de la FCPTS**, ayant notamment une incidence sur les élections du nouveau CA prévues fin 2026. La FCPTS a en effet engagé un **important chantier de révision statutaire** afin, d'une part, de **mettre en conformité les statuts et le règlement intérieur** et, d'autre part, de faire **évoluer les modalités de représentation et de gouvernance**. Parmi les principales modifications adoptées :

- le **passage à quatre représentants des coordinateurs/directeurs**, ainsi que l'évolution de leur mode d'élection ;
- l'**alignement de la durée du mandat du Bureau** sur celle du CA.

1.3 La communication

La newsletter bimestrielle

* La FCPTS publie une **newsletter bimestrielle** afin d'informer ses adhérents et partenaires des actualités, travaux en cours et événements à venir.

Forte de **2 100 abonnés**, elle permet de toucher un public élargi, incluant des personnes non adhérentes et non abonnées à nos réseaux sociaux.

Véritable **outil de communication et de mobilisation**, elle contribue à maintenir un lien régulier avec nos publics cibles. Elle favorise également l'augmentation du trafic sur le site internet grâce à l'intégration de liens ciblés et facilite l'atteinte de nos objectifs, notamment en matière d'inscription aux événements.



Les newsletters flash

* Ces newsletters constituent un **canal privilégié** pour communiquer aux adhérents les informations **internes** (événements, agenda des adhérents, refonte du site, Le Condensé de la Fédé, L'Essentiel, c'est de le savoir !...), **importantes** (communiqués de presse, prises de position...), ou **urgentes**.

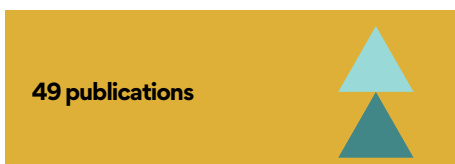


Discord

* Dans un souci de clarté et de fluidité des communications, les **échanges quotidiens** (informations, questions, conseils...) entre adhérents sont dorénavant centralisés sur la plateforme Discord. **Deux serveurs distincts** sont mis en place : l'un est dédié aux salariés des CPTS (611 inscrits), l'autre aux administrateurs des CPTS (148 inscrits).

LinkedIn

- * Près de **8 300 personnes** sont abonnées à notre page. Sur ce réseau, elles peuvent retrouver différents types de contenus :
 - > Les **actualités de la FCPTS**, notamment autour des Journées Nationales des CPTS, du Séminaire des coordinateurs et directeurs de CPTS, du Tour de France de la FCPTS... ainsi que de notre participation à des rencontres et salons ;
 - > Les **informations** telles que les communiqués de presse ou recrutements.

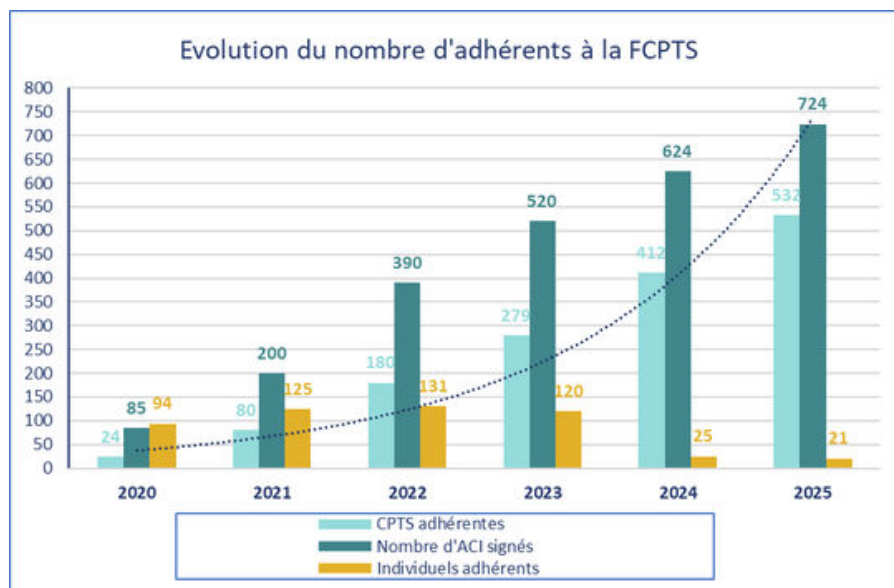


1.4 Les adhérents

Le nombre de CPTS adhérant à la FCPTS continue de **croître**.

Pendant la phase de construction, les professionnels de santé porteurs d'un projet de CPTS adhèrent individuellement, avant que la CPTS ne prenne le relais après la signature de l'ACI.

La FCPTS accompagne les porteurs de projet et les CPTS en **complémentarité avec les acteurs régionaux et institutionnels**, favorisant un enrichissement mutuel et un partage d'expérience.



1.5 Notre feuille de route 2025

Face aux besoins croissants de ses adhérents et à la montée en charge de son équipe, la FCPTS a décidé d'établir chaque année une feuille de route afin de **prioriser ses travaux et partenariats**. La feuille de route 2025 s'inscrit dans la continuité des engagements de la fédération tout en fixant des priorités claires pour l'année. Elle traduit à la fois notre **volonté de consolider les actions de longue date** et de **concentrer nos efforts sur plusieurs projets thématiques** majeurs, identifiés comme stratégiques pour 2025.

2. Représenter et promouvoir

2.1 Animation et renforcement du réseau partenarial national

La FCPTS œuvre à **faire connaître les attentes et besoins des CPTS auprès de différents acteurs**, tout en développant des **partenariats nationaux** susceptibles d'apporter des bénéfices concrets à ses adhérents.

Acteurs institutionnels :

- Le Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées et toutes ses administrations centrales : DGOS, DGS et DGCS
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- La CNAM
- La MSA
- La CNSA
- La CNAV

Partenaires nationaux :

- La Chaire Santé de Sciences Po
- L'EHESP
- L'IRDES
- La FNORS
- L'UNPS
- La FACS
- APF France Handicap
- La Fédération des Etablissements de Santé de Proximité (FNEBP)
- La Fédération Hospitalière de France (FHF)
- La FNEHAD
- La FEHAP
- France Addictions
- La Fédération Française des Diabétiques
- L'Association pour le Bon Usage du Médicament (ABUM)
- Le Collège de Médecine Générale et EBM France
- L'association Quartet Santé

Acteurs privés agissant auprès des CPTS :

- Groupe Pasteur Mutualité
- Crédit Agricole Santé et Territoires
- Mutualité Française

2.2 Oeuvrer à la reconnaissance des CPTS

La FCPTS agit à **différents niveaux** (représentations, auditions) et en collaboration avec divers acteurs pour **promouvoir et soutenir le déploiement des CPTS**. L'année 2025 a été particulièrement riche, grâce à l'intensité de l'action de plaidoyer menée par la FCPTS (voir 2.3), mais également en raison de l'intérêt croissant porté aux CPTS.

Au cours d'auditions et de consultations :

- La HAS : rencontre dans le cadre des guides HAS et parcours
- IGAS : audition sur les addictions, audition sur l'aval des urgences, audition dans le cadre de la mission relative à la santé des personnes en situation de handicap
- La Cour des comptes : audition sur le dispositif médecin traitant
- la CNAM : audition dans le cadre des Assises de la Télémédecine
- Le Sénat : audition dans le cadre de la MECSS sur le financement des CPTS
- L'Assemblée Nationale : mission flash sur les hôpitaux de proximité
- ANAP : expérimentation sur la dépression du post-partum

Au travers du comité d'interface syndical et des commissions paritaires :

Le comité d'interface réunit les organisations professionnelles syndicales représentatives. C'est un espace de dialogue destiné à favoriser la compréhension mutuelle et envisager l'intérêt collectif dans la construction de l'exercice coordonné de demain.

Il est notamment le lieu où enjeux stratégiques et retours des CPTS se rencontrent pour faire évoluer l'ACI des CPTS et garantir leurs intérêts. La FCPTS y tient un rôle d'experte et de catalyseur des remontées et initiatives de ses adhérents.

Dans ce même rôle, elle est également représentée en :

- Commission Paritaire Nationale de l'ACI CPTS
- Commissions Paritaires Régionales et autres instances régionales (CRSA)

Contribuer aux travaux nationaux et participer aux congrès :

- Conférence Nationale de Santé
- Commission Paritaire Nationale des CPTS
- Les Assises de la télémédecine
- Comité d'Orientation du Service Public Territorial de l'Autonomie (SPTA)
- Le CHAM
- Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale
- Comité national des partenaires du dispositif PACTE Soins Primaires (EHESP)
- Plan antichute du ministère de la Santé
- Plan national « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie »

- Universités d’hiver de la FNEHAD
- 20 ans de l’UNPS
- Universités de la Coordination en Santé – FACS
- Journées de l’Association Nationale des Psychiatres présidents et vice-présidents des Commissions Médicales d’Etablissement des Centres Hospitaliers (ANPCME)
- Journée des ORS
- SantExpo
- Journées nationales des GHT
- Congrès national de la FNESP
- Rencontres de ReAGJIR
- Travaux de préfiguration sur une Fédération nationale de la Recherche en Soins Primaires
- Le Cercle Prévention et Santé
- Congrès national de l’Association des Maires Ruraux de France
- Congrès national de l’Association des Maires de France
- Journées et rencontres régionales organisées par les Fédérations régionales et URPS

2.3 La construction d’un plaidoyer, à l’épreuve lors du PLFSS 2026

L’actualité autour des CPTS a été particulièrement riche en 2025. Fin 2024, l’UFML a publié un rapport critique sur les CPTS, largement relayé sur les réseaux sociaux.

Plutôt que de répondre immédiatement, la FCPTS a choisi de **construire une stratégie de communication sur la durée**, reposant sur trois axes : l’élaboration d’un **plaidoyer**, un **plan de rencontres avec des acteurs clés** du système, notamment les parlementaires, et un **travail d’évaluation et de valorisation des actions et résultats produits par les CPTS**.

La diffusion du plaidoyer en mai a déclenché un **cycle de rencontres intense** – une cinquantaine de rendez-vous entre mai et octobre 2025 – avec une majorité de parlementaires et d’élus locaux (AMF, AMRF, France Urbaine, etc.), ainsi que des acteurs institutionnels (CNSA, DGS, DGCS, ARS...). Cette action a permis de mieux identifier et valoriser les CPTS tout en faisant ressortir certaines difficultés, telles que le lien avec les élus locaux et les disparités entre régions et territoires, ouvrant ainsi des pistes d’action concrètes.

À la veille des Journées Nationales de la FCPTS, le 4 novembre 2025, les CPTS ont appris qu’un amendement à l’article 21 bis du PLFSS 2026 pourrait transformer leur fonctionnement en profondeur dans le cadre du projet gouvernemental France Santé avec, notamment, un changement de nom en

«Communautés France Santé», un rôle renforcé dans l'accès aux soins et la labellisation des structures France Santé, ainsi que la possibilité d'employer directement des professionnels de santé.

Ce projet a suscité une forte incompréhension et généré d'importantes inquiétudes au sein des CPTS. La FCPTS a donc agi sur **deux fronts**: d'une part, en communiquant régulièrement avec ses adhérents pour les informer et recueillir leur avis et d'autre part, en intervenant directement auprès des décideurs.

- La FCPTS a **consulté par deux fois ses adhérents** : 1500 répondants à chaque enquête flash.
- Elle a échangé régulièrement avec le Ministère pour **faire entendre les lignes rouges** à ne pas franchir.
- Enfin, elle a mené un **travail auprès des parlementaires**, en relais des **actions de communication** menées individuellement par les CPTS, afin de les faire connaître, d'expliquer les implications de ce projet, et de **proposer des amendements** dans le cadre du PLFSS 2026, dans le but de sécuriser au maximum leur fonctionnement.

La séquence parlementaire s'est conclue par l'adoption des amendements du rapporteur général Thibault Bazin, avec lequel la FCPTS a entretenu des échanges étroits. **Ces amendements ont permis de garantir aux CPTS une place juste, en préservant leur identité, leurs missions et leur raison d'être.** Les négociations relatives à l'ACI des CPTS, prévues en juin 2026 (la date restant à confirmer), permettront d'en préciser les modalités de mise en œuvre.

2.4 Animation et renforcement du réseau partenarial régional

Depuis 2024, la FCPTS s'est engagée dans un rapprochement avec les partenaires régionaux, acteurs de l'accompagnement des CPTS en région. Cette démarche s'est intensifiée en 2025 avec la **conclusion de nouveaux partenariats** (AgoraLib en Nouvelle-Aquitaine, l'interCPTS et l'interURPS Pays de la Loire et la FCPTS Normandie) après le Guichet CPTS Occitanie et la Fédération des URPS Centre-Val de Loire en 2024.

La FCPTS a également initié des **temps d'échange trimestriels** avec ses partenaires, auxquels sont également conviés l'URPS-ML PACA et GécoLib (Bretagne), en attendant la signature de futures conventions. Ces rencontres visent à mieux **articuler les accompagnements nationaux et régionaux**, à **partager les grandes problématiques** rencontrées et les **outils ou démarches à mutualiser**, dans l'objectif d'un accompagnement plus clair et pertinent pour les CPTS.

3. Projets et réalisations de la FCPTS en 2025

3.1 Les projets thématiques

Conformément à sa feuille de route, la FCPTS s'est engagée sur **3 thématiques** sur 2025 : la santé environnementale, la santé mentale et les relations ville-hôpital.

Santé environnementale

La FCPTS a constitué un groupe de travail ouvert, réunissant 20 personnes, avec l'ambition de créer un guide dédié aux CPTS, en mobilisant des expertises variées (CNAM, RES) ainsi que les retours d'expérience des CPTS, formalisés sous forme de fiches actions types. La santé environnementale a également été le thème central de l'édition 2024 des Journées Nationales.

✓ Le **guide santé environnementale** est paru en novembre 2025.

Santé mentale

Cet axe de travail a été majeur pour la FCPTS en 2025, bien qu'il ait déjà été prioritaire en 2024 avec la publication d'une première boîte à outils en santé mentale. Le groupe de travail interne à la FCPTS a permis de réaliser les actions suivantes :

- ✓ Mise à jour de la **boîte à outils en santé mentale** : révision de la forme et ajouts importants de contenus
- ✓ Élaboration du **programme scientifique des JN** avec la santé mentale comme thématique de l'année
- ✓ Renforcement des **partenariats** : Quartet Santé, Délégation à la santé mentale et à la psychiatrie
- ✓ Candidature (retenue) à un **fonds** de fondation philanthropique pour financer un **poste de chargé(e) de mission en santé mentale** et aider au déploiement du dispositif innovant **MG Psy 37**

Ville-hôpital

Cet axe a permis de renforcer les échanges avec la FHF et la FNESE. Le deuxième volet de la Grande Enquête, lancé à l'été 2025, a été entièrement consacré à cette thématique. La FCPTS entreprend désormais un travail de capitalisation sur cette enquête, avec plusieurs actions prévues en 2026, notamment : réalisation d'une boîte à outils, projet Respop, transition PRADO...

3.2 Les projets transversaux

VADE-MECUM

VADE-MECUM

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS DE CPTS

Depuis plusieurs années, la FCPTS travaille sur le programme VADE-MECUM. A destination des dirigeants de CPTS, il **ambitionne d'apporter toutes les clés pour diriger une association telle qu'une CPTS.**

Ce programme comprend un module socle, destiné à transmettre des connaissances de base en présentiel, ainsi que des modules thématiques proposés sous forme de webinaires.

Le déploiement de cette formation a débuté en 2024 dans **2 régions pilotes** : l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2025, VADE-MECUM est entré dans une phase de **déploiement national** avec les réalisations suivantes :

- ✓ Première session de formation nationale des accompagnateurs en mars 2025
- ✓ Mise en ligne de la plateforme de formation
- ✓ 6 sessions d'accompagnement menées en région

23

accompagnateurs formés

5

régions déployées

60

dirigeants formés

Dans la continuité de cet accompagnement des dirigeants, la FCPTS participe également à la formation **DE Porteurs de projets** et à **PACTE Soins Primaires CPTS** portées par l'EHESP et a, à ce titre, conventionné avec l'EHESP en 2025. A cette occasion, l'articulation entre le DE Porteurs de projets et VADE-MECUM a été abordée et devrait faire l'objet d'une communication plus lisible et de travaux partagés. La FCPTS travaille également avec l'EHESP sur une évolution de la maquette PACTE pour mieux répondre aux besoins et attentes des salariés de CPTS.






Évaluation des CPTS

Cet axe de travail a été accéléré par le contexte politique de fin 2024, avec la parution du rapport de l'UFML, et par la nécessité de produire et valoriser rapidement des données afin de démontrer la plus-value des CPTS.

Dans ce cadre, la FCPTS a poursuivi le développement de **l'outil de dialogue de gestion Plexus** (devenu « Plexus Dialogue de gestion ») qui permettra à terme la remontée d'indicateurs et de données à l'échelle nationale.

Pour répondre aux enjeux et demandes à court terme, elle a aussi décidé de mener une **stratégie interne de collecte de données avec la réalisation de grandes enquêtes** (enquêtes d'ampleur permettant d'évaluer finement le niveau et les modalités d'engagement des CPTS) et **d'enquêtes flash**. Ces données ont été particulièrement utiles dans le cadre des multiples auditions et notamment celle de la MECSS du Sénat sur le financement des CPTS (rapport d'octobre 2025). Enfin, elles ont vocation à nourrir une nouvelle mission développée par la FCPTS fin 2025 avec l'embauche d'une assistante de projets dédiée : le **recensement et la capitalisation des projets**.

La FCPTS projette également la création d'un guide sur le diagnostic et l'évaluation en CPTS à destination de ses adhérents, en partenariat avec la **Fédération Nationale des ORS**. Ce projet est actuellement bloqué faute de financements mais reprendra, sous un autre format, en 2026 à l'issue des négociations ACI.

-  Grande Enquête volet 1 « Accès aux soins, fonctionnement et financement des CPTS » - janvier 2025 - 310 CPTS répondantes
-  Grande Enquête volet 2 « Ville-hôpital » en partenariat avec la DGOS, la FNESE et la CNAM - juillet-août 2025 - 290 CPTS répondantes
-  Initiation du recensement des projets CPTS
-  Guide « Diagnostic et évaluation » en partenariat avec la FNORS
-  Déploiement de Plexus Dialogue de gestion : 45 CPTS expérimentatrices

Recherche

À la suite d'une première journée d'études consacrée à la thématique « Recherche et CPTS » en septembre 2024, la FCPTS a souhaité structurer davantage cet axe de travail.

Les actualités et activités de la FCPTS en 2025 ont ralenti l'avancée de cet axe, mais ont néanmoins permis de clarifier les objectifs ainsi que le réseau partenarial, particulièrement dense et varié, à mobiliser. Par ailleurs, la FCPTS a conclu un partenariat avec la **Chaire Santé de Sciences Po**, ouvrant la voie à des premiers travaux de recherche en sciences sociales sur :

- la capacité des CPTS à transformer l'organisation des soins et l'animation territoriale (avec une perspective comparée: rural/urbain, régions, interCPTS)
- les modèles organisationnels et économiques, ainsi que leur positionnement au sein de l'écosystème.



Partenariat avec la Chaire Santé de Sciences Po



Engagement dans les travaux préfiguratifs d'une Fédération Nationale de la Recherche en Soins Primaires



Recensement des projets de recherche en CPTS et portant sur les CPTS



Guide sur la « Recherche en CPTS »

ACI CPTS - avenant 3

En 2025, la FCPTS a poursuivi ses réflexions, en lien étroit avec ses adhérents, sur les évolutions à envisager dans le cadre de l'ACI CPTS. L'intégration au sein de l'équipe salariée d'un chargé de mission juridique a permis de développer une réflexion plus globale sur le cadre législatif, réglementaire et financier, en prenant en compte l'ensemble des leviers nécessaires à ces évolutions.



Construction de 10 propositions socles d'évolution de l'ACI 3 - septembre 2025



Consultation des adhérents de la FCPTS et des partenaires régionaux sur les 10 propositions - septembre/octobre 2025



Travaux conjoints FCPTS-CNAM-DGOS sur les évolutions et les « zones de flou » sur le cadre des CPTS

Travail parlementaire

Déjà évoqué, la pression importante exercée sur les CPTS en 2024 et 2025 a conduit la FCPTS à construire une stratégie de plaidoyer plus proactive.

Accompagnée pendant six mois par **l'agence BonaFidé**, la FCPTS s'est familiarisée avec le **fonctionnement parlementaire, l'écosystème politique autour des enjeux sociaux et de santé**, ainsi qu'avec les **méthodes et outils de communication politique**. Cet accompagnement a abouti à des résultats concrets: la production et la diffusion d'un plaidoyer de la FCPTS, ainsi que l'organisation de rencontres ciblées avec une cinquantaine de parties prenantes au cours de l'année, incluant parlementaires, administrations centrales et représentants des élus locaux.

Dans la continuité de ce travail, la séquence **PLFSS 2026 et France Santé** a été particulièrement formatrice pour les équipes de la FCPTS. Les positions obtenues (sécurisation de la place et de l'identité des CPTS) sont le fruit d'un engagement fort des équipes et de l'élaboration d'une stratégie adaptée, concertée avec les adhérents.

Enfin, afin de faire bénéficier ses adhérents de sa veille juridique et politique, la FCPTS a créé un nouveau format de communication mensuel: **le Condensé de la Fédé**.

Expertise juridique

Face aux besoins importants de ses adhérents et des acteurs régionaux de l'accompagnement en matière juridique, la FCPTS a décidé de développer un axe juridique et d'internaliser cette compétence.

Pour ce faire, la FCPTS a recruté un chargé de mission juridique, juriste de formation, avec pour mission: d'une part, de fournir un conseil global aux CPTS et partenaires régionaux via des fiches, outils et conventions; d'autre part, de structurer une réflexion juridique plus large qu'il s'agisse du périmètre d'intervention des CPTS ou de leur financement (usages des fonds conventionnels, modalités d'indemnisation/rémunération des professionnels etc.).

Au-delà du conseil juridique, la FCPTS a développé une **politique d'accompagnement des CPTS** centrée sur la **structuration interne** et la **gouvernance**. Dans ce cadre, un nouveau format de communication mensuel a été lancé: **L'Essentiel, c'est de le savoir !**. Ce support aborde des sujets relatifs à la protection des données, aux enjeux statutaires et de gouvernance, ainsi qu'à la transparence et à l'usage des fonds.

4. Fédérer

4.1 Favoriser le partage entre CPTS

Dans une démarche constante de simplification et d'optimisation de notre travail, nous avons **repensé l'organisation de nos différents rendez-vous**. Ceux-ci ont été conçus afin de mieux refléter nos objectifs et de répondre plus efficacement aux besoins des salariés et des élus des CPTS. Soucieux de nous inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, la FCPTS souhaite proposer des espaces d'échange enrichissants, favorisant la collaboration, le partage d'informations et l'intelligence collective.

Ainsi, ce sont **3 groupes de participants** qui ont été identifiés :

- 1 LE COLLECTIF DES SALARIÉS**
qui rassemble les salariés de CPTS
- 2 LE COLLECTIF DES ÉLUS**
qui rassemble les administrateurs de CPTS
- 3 LE COLLÈGE DES COORDINATEURS**
qui rassemble les coordinateurs et directeurs de CPTS

Ce sont également **10 types de réunions**, moments ou évènements qui sont proposés à nos adhérents.

Les moments en distanciel

- 1 LES RÉUNIONS FLASHS**
(ouvertes au Collectif des salariés et/ou au Collectif des élus) : ce sont des réunions rapides sur des thématiques précises ou sur des points d'actualité. En fonction des thèmes abordés, ces réunions sont réservées aux élus ou aux salariés.
- 2 LES RENDEZ-VOUS DES CPTS**
(ouverts au Collectif des salariés et/ou au Collectif des élus) : ce sont des temps de présentation des travaux, de retours d'expérience, de partages de CPTS. En fonction des thèmes abordés, ces réunions sont réservées aux élus ou aux salariés.
- 3 LES RENDEZ-VOUS DE LA COM'**
(ouverts au Collectif des salariés et au Collectif des élus) : ce sont des réunions dédiées à la communication en CPTS.
- 4 LES RENDEZ-VOUS DU COLLECTIF DES ÉLUS**
(ouverts au Collectif des élus seulement) : ce sont des réunions d'information, de partage et d'échange à destination des administrateurs de CPTS.

5

LES WEBINAIRES DES PARTENAIRES

(ouverts au Collectif des salariés et au Collectif des élus) : ce sont des temps de présentation des travaux de nos partenaires.

6

LE CAFÉ DE PRÉSENTATION DE LA FCPTS

(ouvert au Collectif des salariés et au Collectif des élus) : c'est une réunion trimestrielle de présentation de l'organisation de la FCPTS et des actualités du moment aux nouveaux adhérents.

Les moments en présentiel

1

LA JOURNÉE DES INDUSTRIELS

(ouvertes au Collectif des salariés et au Collectif des élus) : c'est une réunion de présentation des produits et services de plusieurs industriels le temps d'un après-midi.

2

LE TOUR DE FRANCE DE LA FCPTS

les équipes de la FCPTS viennent à la rencontre des CPTS en région (sur 3 ans).

3

LE SÉMINAIRE DES COORDINATEURS ET DIRECTEURS DE CPTS

(ouvert aux coordinateurs et directeurs de CPTS adhérentes uniquement) : journée dédiée aux échanges et au partage de leur cadre d'exercice, de leur approche, de la fonction et de son évolution.

4

LES JOURNÉES NATIONALES DES CPTS

Les Journées Nationales des CPTS sont un rendez-vous annuel incontournable pour tous les acteurs impliqués dans le développement et la structuration des CPTS.

Rétrospective 2025**6 rendez-vous des CPTS**

- Les médico-bus
- Les groupements d'employeurs
- Les relations ville-hôpital
- Le dépistage des cancers
- L'activité physique adaptée et le sport-santé
- Réponse à vos questions juridiques

7 réunions flashes

- Outils de visualisation de projets
- Outils informatiques
- Présentation de VADE-MECUM
- Passage de coordinateur à directeur
- Accès direct aux orthophonistes
- Présentation de l'outil Discord
- Les médiateurs en santé

5 webinaires des partenaires

- ABUM et fédération des diabétiques
- Santé mentale : retex de MG Psy 37
- Accès aux soins : CNAM, MSA et ISS du Rhône
- Les Observatoires Régionaux de Santé
- Plexus

2 journées des industriels - Forum des solutions à partir de 2026

3 cafés des adhérents

4 collectifs des élus

3 rendez-vous de la com'

- Favoriser l'engagement des professionnels de santé
- Optimiser la communication de ma CPTS
- La vidéo comme outil de communication

3 étapes du Tour de France

- Bretagne - 20 mars 2025
- Occitanie - 12 juin 2025
- PACA - 9 octobre 2025

1 séminaire des coordinateurs-directeurs - 2 juillet 2025

Les Journées Nationales des CPTS - 5 et 6 novembre 2025

4.2 Les Journées Nationales des CPTS

Les Journées Nationales des CPTS sont un **rendez-vous incontournable** organisé chaque année sur deux jours.

Elles rassemblent des **professionnels de santé et salariés œuvrant en CPTS**, des **porteurs de projets de CPTS**, des **institutions** et des **partenaires** venus de toute la France.

Cet événement unique offre un espace privilégié d'échanges et de rencontres, favorisant le dialogue, la coopération et la dynamique collective entre acteurs du territoire, à travers le partage d'expertises et de retours d'expérience.

Les objectifs

Favoriser les échanges, les partages d'expérience, mettre en lumière les initiatives inspirantes et les bonnes pratiques, aborder les enjeux de terrain et construire collectivement l'avenir des CPTS.

Au programme

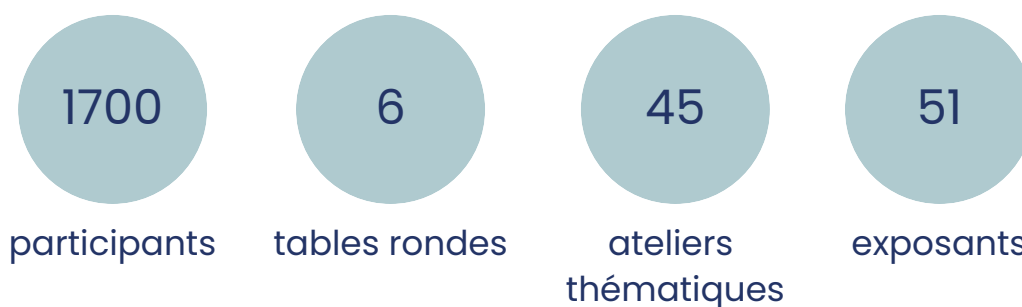
Chaque année, un **thème central** est défini en lien avec les besoins des CPTS et les priorités nationales de santé. Les éditions précédentes ont ainsi été consacrées à la **santé environnementale en 2024** et à la **santé mentale en 2025**.

Par ailleurs, certaines professions de santé sont mises à l'honneur à chaque édition, les **orthophonistes et les sages-femmes en 2024**, puis les **pédicures-podologues et les chirurgiens-dentistes en 2025**.

Grâce à un programme riche en **conférences**, **ateliers** et **moments conviviaux**, les participants peuvent acquérir de nouvelles connaissances, découvrir des approches innovantes et s'inspirer d'initiatives réussies. Les Journées Nationales des CPTS sont un véritable lieu de réflexion collaborative, où les savoirs se croisent et se complètent pour contribuer à répondre aux défis actuels du système de santé.

Un **espace dédié aux exposants** est également proposé. Chaque année, ce sont une cinquantaine de sociétés ou associations qui viennent présenter leurs produits ou services à destination des CPTS.

Quelques chiffres pour 2025



Quelques images



L'affiche officielle



[Le programme 2025](#)

L'aftermovie de l'évènement



4.3 La journée des industriels

La Journée des industriels est un **événement national organisé en visioconférence** par la FCPTS. Elle a pour objectif de **favoriser les échanges entre les CPTS et les acteurs proposant des solutions numériques et autres types de services** pouvant accompagner leurs projets, améliorer leur organisation ou renforcer leurs missions sur le territoire. Dans la mesure du possible, nous invitons les industriels à présenter leurs solutions autour de retours d'expérience de CPTS utilisatrices.

Cette année, ce sont **deux journées** qui ont été organisées : la première journée était organisée le jeudi 22 mai de 14h00 à 16h20 et la seconde le jeudi 18 septembre de 14h00 à 16h00.

Ce sont **13 structures** qui ont pu présenter leurs solutions et services aux CPTS.

4.4 Le Tour de France de la FCPTS

La FCPTS organise depuis 2025 son Tour de France, en visitant **deux à trois régions par an**. Il est sponsorisé par le Crédit Agricole Santé & Territoires (CAST).

Ce rythme permet de prendre le temps de **comprendre les réalités** de chaque territoire, **d'échanger avec les équipes locales** et de **coconstruire des réponses adaptées aux besoins** exprimés. Il garantit également une présence régulière sur le terrain, tout en laissant aux régions le temps de préparer des rencontres riches, utiles et ancrées dans leurs dynamiques locales.

Les objectifs :

- aller à la **rencontre des CPTS** sur l'ensemble du territoire ;
- proposer des **espaces d'échange et de dialogue**, à une échelle plus humaine et dans un cadre constructif ;
- **écouter les besoins, difficultés et attentes** de nos adhérents et des acteurs qui les accompagnent ;
- **favoriser le partage** de pratiques, la confrontation d'idées et les retours d'expérience ;
- **valoriser et capitaliser sur les initiatives locales** afin de construire collectivement des solutions adaptées et transférables.

Chaque étape du Tour de France s'ancre dans les territoires. La FCPTS s'appuie sur les dynamiques régionales pour organiser des rencontres conviviales qui permettent à chacun de s'exprimer, de partager et d'apprendre.

Loin d'un format descendant, ce Tour de France se construit avec les CPTS, dans une logique de proximité, d'écoute et de coopération.

En 2025, la FCPTS s'est rendue en Bretagne, Occitanie et PACA.

5. La FCPTS dans la presse

Concours Pluripro

- 19 mai : ["Sur l'évaluation des CPTS, il n'y aura aucune langue de bois, nous ne nierons aucune critique"](#) : entretien avec Jean-François Moreul
- 20 mai: ["Gouverner, c'est prévoir"](#) : dès septembre, une nouvelle formation diplômante destinée aux leaders des CPTS
- 26 octobre: ["L'écoresponsabilité n'est pas une option"](#): la tribune engagée d'un médecin généraliste en CPTS
- 7 novembre: [Communautés France santé : "On n'a ni validé ni invalidé. C'est trop flou pour se prononcer", réagit la FCPTS](#)
- 10 novembre: ["La crainte d'une financiarisation est réelle"](#) : les maisons et centres de santé et les CPTS divisés suite à l'adoption du réseau France santé

Acteurs publics

- 22 mai: [Jean-François Moreul : "Les CPTS sont un vivier incroyable d'innovations pour la santé mentale"](#)

Egora

- 9 juin: ["Nous ne nierons aucune critique"](#) : les CPTS prêtes à rendre des comptes
- 7 novembre: [Les CPTS renommées "communauté France santé"](#) : Stéphanie Rist explique l'enjeu
- 31 décembre: [Le lancement du Réseau France santé va-t-il relancer les négociations MSP et CPTS ?](#)

Le Quotidien du Médecin

- 11 février: [Dr Jean-François Moreul : « Les CPTS ne doivent pas avoir peur de l'évaluation! »](#)
- 5 novembre: [Dr Jean-François Moreul : « Nous sommes les meilleurs observateurs des besoins de santé locaux »](#)
- 5 novembre: [« Lisibilité, efficacité » : exit les CPTS, place aux « communautés France Santé », annonce Stéphanie Rist](#)
- 6 novembre: [« L'heure n'est pas à mettre plus d'argent dans les CPTS », prévient le patron de la Cnam Thomas Fatôme](#)

What's Up Doc?

- 6 novembre: [Les médecins généralistes vent debout contre la transformation des CPTS en « Communautés France Santé »](#)

AEF Info

- 7 novembre: [PLFSS : Stéphanie Rist justifie la labellisation France santé de structures de premier recours devant les CPTS](#)

Univadis

- 6 mai: [Les CPTS font le bilan de leurs actions](#)

Vidéos

- Les Contrepoints de la santé, 11 décembre: [La politique de santé au niveau des territoires](#)

6. Les perspectives 2026

Les travaux déjà engagés vont perdurer en 2026 et d'autres seront également lancés. La feuille de route 2026 de la FCPTS est la suivante :

PROJETS THÉMATIQUES

Santé environnementale (actualisation du guide / animation du réseau)

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Vincent Moreau

Responsable salariée : Céline Girard-Lépine

Santé mentale

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Alice Perrain

Responsable salariée : Cécile Cordonnier et Céline Girard-Lépine

Autonomie Personnes Âgées **New!**

Responsables élus : Jean-Marc Franco, Sophie Pierrard, Jérôme Cressiot, Nathalie Bonaventure

Responsable salariée : Céline Girard-Lépine

Relations ville-hôpital **New!**

Responsables élus : Chrystel Hoarau, Ludivine Gauthier

Responsables salariés : Équipe

Accès aux soins **New!**

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Jean-Marc Franco

Responsables salariés : Équipe

PROJETS TRANSVERSAUX

Formation (VADE-MECUM + PACTE) **New!**

Responsables élus : Marie-Hélène Certain, Delphine Secret Pouliquen, Ludivine Gauthier

Responsable salariée : Céline Girard-Lépine

Recherche

Responsables élus : Jean-Marc Franco

Responsable salariée : Mylène Rouzaud-Cornabas

Cadre législatif, réglementaire et financier des CPTS (dont ACI)

Responsables élus : Chrystel Hoarau

Responsables salariés : Mylène Rouzaud-Cornabas et Valentin Fonteray

Expertise juridique : politique RH (convention), numérique et santé

Responsables élus : Chrystel Hoarau, Nicolas Djetcha

Responsable salarié : Valentin Fonteray

Articulation CPTS et MSP **New!**

Responsables élus : Jean-Marc Franco, Jean-François Moreul

Responsables salariés : Équipe

Plaidoyer : parlementaires et élus locaux **New!**

Responsables élus : Delphine Secret Pouliquen, Ludivine Gauthier

Responsables salariés : Équipe

Recensement et capitalisation des projets CPTS

Responsables élus : Bureau

Responsables salariées : Marion Bourrelier et Céline Girard-Lépine

Journées Nationales des CPTS

Responsables élues : Delphine Secret Pouliquen et Sophie Pierrard

Responsables salariées : Elsa Croguennec (chefferie de projet), Céline Girard-Lépine (coordination scientifique), Claire Decayeux (gestion logistique)

Animation du réseau FCPTS

Tour de France de la FCPTS

Responsables élus : Bureau

Responsable salariée : Céline Girard-Lépine

Journées des Industriels

Responsable élue : Sophie Pierrard

Responsable salariée : Elsa Croguennec

Collectif des salariés dont collègue des coordinateurs

Responsables élus : Ludivine Gauthier et Mathieu Arnau

Responsable salariée : Céline Girard-Lépine

Accueil et accompagnement des (nouveaux) adhérents

Responsable élue : Sophie Pierrard

Responsable salariée : Claire Decayeux